

Les archives des entreprises sidérurgiques françaises et allemandes

Françoise BERGER

Lors des recherches effectuées pour préparer ma thèse¹, j'avais longuement hésité avant d'aborder la période de la guerre. D'une part, je cherchais les liens entre l'avant et l'après-guerre, et j'ai d'abord pensé que je pouvais faire l'impasse sur cette période spécifique. D'autre part, je craignais que les archives, d'un côté et de l'autre du Rhin, soient difficilement accessibles ou très incomplètes. Je n'ai pas regretté ma décision de les inclure dans mon corpus de recherches, car elles se sont révélées très riches. J'ai donc travaillé sur la seconde guerre mondiale dans le cadre d'une recherche sur une période plus large, mais cette période spécifique du conflit a été étudiée en détail, permettant par exemple d'y suivre le parcours précis de grandes entreprises françaises et allemandes de la sidérurgie. Mon étude a abordé tour à tour les aspects de la production, les stratégies d'entreprise et leurs adaptations successives en fonction de la situation militaire et de celle des approvisionnements en matières premières, sans oublier les aspects humains.

La recherche évoquée se situait dans le domaine de l'histoire des relations internationales économiques. Son objectif global était d'analyser la nature des relations franco-allemandes dans le secteur de la sidérurgie et de s'interroger sur le rôle de ces relations, depuis le début des années 1930, dans l'élaboration de l'idée de coopération économique européenne, idée mise en pratique à partir de 1952 avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). De ce fait, dans la masse des archives consultées, les fonds privés des entreprises n'ont présenté pour cette recherche qu'une part mineure de l'ensemble, mais c'est la partie qui portait sur la seconde guerre mondiale et sur ces

¹ *La France, l'Allemagne et l'acier, 1932-1952 : de la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA*, thèse de doctorat d'histoire (dir. René Girault et Robert Frank), Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2000, 4 vol.

fonds spécifiques que je présente ici, pour mener la réflexion attendue sur les archives des entreprises sidérurgiques françaises et allemandes pour cette période. Mon angle global d'approche explique cependant que j'ai « vu » ces archives avec un œil sans doute différent de celui qui prépare une monographie, par exemple.

Je propose donc de présenter ici, dans une approche croisée, les archives des principales entreprises sidérurgiques françaises et allemandes sur lesquelles j'ai travaillé : pour la France, il s'agit des groupes de Wendel et Schneider, pour l'Allemagne, des groupes Vereinigte Stahlwerke (Aciéries réunies) et Mannesmann. L'intérêt de cette approche binationale réside dans le fait que les groupes allemands cités possèdent de nombreuses informations sur les entreprises françaises, car la situation spécifique à l'Occupation les a mis en relations forcées, mais aussi parce qu'avant la guerre, les deux sidérurgies travaillaient ensemble dans le cadre de l'Entente internationale de l'acier. Ces archives représentent donc un fonds particulièrement intéressant en ce qui concerne les relations avec l'occupant, mais elles apportent aussi des éclairages majeurs sur les relations de ces entreprises avec leur pouvoir politique respectif pendant la guerre.

Un parcours de recherches

Ces recherches m'ont conduite à une exploration systématique de trois types de fonds, pour chacun des deux pays : les fonds de deux grandes entreprises sidérurgiques choisies pour leur comparabilité et leur représentativité (part de la production pour l'acier ordinaire ou pour l'acier spécial), mais aussi les fonds publics, « inflationnistes » dans la période de la guerre ainsi que les fonds des organisations patronales. En effet, au cours de cette période, on peut moins encore que pour d'autres époques se contenter des seules archives privées pour une recherche sur des entreprises ou un secteur industriel. Ceci permet non seulement de croiser certaines informations, d'en découvrir d'autres, mais aussi de prendre une distance nécessaire par rapport aux archives propres des entreprises qui peuvent être lacunaires et/ou partisans, c'est-à-dire éventuellement « triées », épurées pour cette période.

Plusieurs types d'informations étaient recherchés dans ces fonds d'entreprises de la sidérurgie : des statistiques de production et de personnel ; des statistiques commerciales et financières ; des informations sur les perturbations rencontrées par l'entreprise dans son fonctionne-

ment – en raison du conflit – et qui pouvaient avoir aussi des conséquences sur sa structure ; une évaluation des conséquences sur l'entreprise de la réorganisation d'une économie de guerre (ou d'occupation) : méthodes de travail, aspects productifs et aspects sociaux ; une recherche sur le degré de travail pour l'ennemi, dans le cas français (y compris une évaluation du degré de « collaboration » subie, admise ou recherchée), et dans le cas allemand, du degré de compromission avec le pouvoir nazi ; une recherche de la collaboration directe entre entreprises françaises et allemandes, dans le cadre d'une économie restructurée à l'échelle d'un Reich dominant et réorganisant l'Europe ; dans cette optique, une recherche plus large de liens antérieurs directs qui pouvaient expliquer certains liens privilégiés pendant le conflit.

Les entreprises choisies et leurs archives

Une fois définis les objectifs principaux de ces recherches, se posait le problème de la disponibilité de ces archives d'entreprises. La politique de conservation des archives des entreprises sidérurgiques s'est révélée très variable, tant d'un pays à l'autre que d'une entreprise à l'autre.

En Allemagne², les grandes entreprises du secteur ont conservé leurs propres archives (c'est le cas de Thyssen, Mannesmann et Krupp) et ont mis en place des services d'archives ouverts aux chercheurs, sur demande motivée. Les archives Mannesmann étaient à Düsseldorf lors de mes recherches, elles ont été depuis transférées à Mülheim, suite à la cession de la filiale tubes de Mannesmann (Mannesman Röhrenwerke) au groupe Salzgitter, en 2000. Celles de Thyssen étaient à Duisburg, les archives de Thyssen-Krupp les y ont rejoints depuis la fusion des deux groupes en 1997, les archives « historiques » de Krupp³ restant à Essen.

Les archives Thyssen sont extrêmement intéressantes et ce, de plusieurs façons. Il s'agit d'abord d'une des plus grandes et des plus anciennes entreprises sidérurgiques allemandes. Son histoire est, en France, beaucoup moins connue que celle de Krupp. Elle a été, de 1926 à 1945,

² D'une manière générale, pour l'histoire des entreprises sidérurgiques allemandes et leurs archives, on consultera les index des revues *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte* et *Archiv und Wirtschaft*.

³ Renate KÖHNE, « Das Krupp-Archiv », *Archiv und Wirtschaft*, vol. 13, 1980, p. 37-43.

l'une des principales composantes du conglomérat des Aciéries réunies⁴. Son principal actionnaire, Fritz Thyssen (1873-1951), fils aîné du fondateur August, en a présidé le conseil de surveillance jusqu'à son exil en 1939. Proche, dès les premières heures, du parti nazi, il avait en effet, par un coup de théâtre, rompu à la déclaration de guerre et s'était enfui en Suisse puis en France. Ses biens sont saisis et sa participation dans les Aciéries réunies mise sous un séquestre confié à Hermann Göring. Fin 1940, il est arrêté par la police de Vichy à Cannes et livré aux Allemands. Il est interné dans un sanatorium puis au camp de concentration de Sachsenhausen. En 1945, il n'est pas pour autant libéré. Son passé nazi lui vaut d'être maintenu en détention par les Américains jusqu'en 1947. Ce n'est que deux ans après sa mort, en 1953, que ses héritières (sa veuve et sa fille) récupèrent leur participation dans les entreprises déconcentrées issues du conglomérat, et en particulier dans les nouvelles Aciéries August Thyssen qui reconcentrent progressivement l'essentiel des activités sidérurgiques. Cette histoire tourmentée explique que les archives Thyssen soient assez incomplètes pour la période de la guerre. Mais cette entreprise n'a cessé de compter au sein de la sidérurgie allemande et ses dirigeants sont parmi les principaux responsables du syndicat patronal de l'acier après la guerre. Ils participent donc à toutes les négociations avec les autorités d'occupation puis à l'élaboration de la CECA⁵.

La richesse du fonds Thyssen⁶ offre des documents sur la mise en place de l'Entente européenne de l'acier, des enquêtes sur les firmes sidérurgiques à l'étranger, un dossier réuni par la Commission britannique de contrôle sur l'utilisation des travailleurs étrangers pendant la guerre, un fonds sur la Lorraine et le Luxembourg occupés, des études sur diverses sociétés sidérurgiques allemandes, des statistiques industrielles, un dos-

⁴ Voir Ralf STREMMEL et Manfred RASCH, *Findbuch zu den Beständen Vereinigte Stahlwerke AG und Bergbau- und Industriewerte GmbH*, 2 vol., Duisburg, 1996 ; M. RASCH, « Das Archiv der Thyssen AG und seine Bestände », *Archiv und Wirtschaft*, vol. 29, 1996, n° 1, p. 2-13 ; Michael MOOS et Andreas ZILT, *Findbuch zum Bestand Friedrich-Wilhelms-Hütte*, Duisburg, 1997 ; A. ZILT, *Findbuch zu den Beständen der Ruhrstahl-Gruppe*, Duisburg, 1998. Voir leur site internet : <http://www.thyssenkrupp.de> (Histoire, puis Archive).

⁵ Par exemple, Walter Schwede, directeur pendant la guerre, participa au groupe de réflexion sur le plan Schuman, en 1950.

⁶ Certaines archives, en particulier des années 1930, concernant des sociétés françaises (par exemple au sujet de participations), étaient malheureusement encore fermées jusqu'en 2002.

sier sur les ordonnances du gouvernement militaire sur les cartels (1945-1952), sur les négociations préparatoires à la CECA, etc.

La seconde entreprise sélectionnée a été le groupe Mannesmann⁷ qui dispose, lui aussi, d'un service d'archives hors pair qui comprend ses fonds propres ainsi que quelques fonds issus des Aciéries réunies⁸, ceux des usines de tubes de Phoenix et de Thyssen, les dossiers privés de Ernst Poensgen, président du directoire du conglomérat jusqu'en 1943, et ceux du syndicat patronal de la sidérurgie (Verein Deutscher Eisenhüttenleute). Comme dans les fonds de la société précédente, on y trouve des dossiers très complets sur tous les sujets abordés, tant ceux concernant le fonctionnement propre de l'entreprise que celui de l'ensemble de la sidérurgie allemande, son organisation professionnelle et patronale, ainsi que des correspondances privées et syndicales, tout comme des dossiers sur les ententes avant la guerre, sur la main-d'œuvre étrangère pendant la guerre, sur la Sarre et la CECA, après la guerre.

D'autres entreprises sidérurgiques allemandes possèdent également leur propre service d'archives, telles que Rheinmetall (Düsseldorf) ou le groupe Haniel (Duisburg-Ruhrort et Oberhausen pour la Gutehoffnungshütte)⁹. Les entreprises sidérurgiques de plus petite taille ont, en général, versé leurs archives dans l'un des centres régionaux d'archives économiques directement liés aux entreprises et aux chambres d'industrie et de commerce : le Rheinwestfälische Wirtschaftsarchiv de Köln¹⁰ (par exemple, les archives de Felten & Guillaume et d'Otto Wolff) ou le Westfälische Wirtschaftsarchiv de Dortmund¹¹ pour les entreprises de la Ruhr (par exemple, les archives de Klöckner) qui formaient l'écrasante majorité des entreprises du secteur pour la période de la guerre.

⁷ Cf. Horst A. WESSEL, « Das Mannesmann-Archiv », *Archiv und Wirtschaft*, vol. 4, 1989, p. 141-149.

⁸ À la fin des années 1960, Mannesmann a pris le contrôle des Deutsche Röhrenwerke, filiale de Thyssen pour la production de tubes, Thyssen récupérant en échange les aciéries de Mannesmann.

⁹ Cf. Dirk APPELBAUM, « Die wissenschaftliche Nutzung des Unternehmensarchivs Franz Haniel & C^{ie} GmbH », *Archiv und Wirtschaft*, vol. 26, 1993, p. 171-173.

¹⁰ Ce centre, fondé en 1906, est le plus ancien dépôt d'archives économiques du monde ; voir son site internet : <http://www.ihk-koeln.de/archiv/index.htm>.

¹¹ Cf. Ottfried DASCHER (dir.), *Das Westfälische Wirtschaftsarchiv und seine Bestände*, Munich, 1990 ; voir aussi le site internet : <http://www.archive.nrw.de>.

En France, la politique de conservation des archives privées de la sidérurgie a été plus diverse. Les archives publiques ont tenté d'obtenir des versements systématiques des archives et cette politique s'est accentuée depuis la création du Centre des archives du monde du travail (CAMT) de Roubaix. Pour autant, toutes les entreprises déposantes de la sidérurgie n'ont pas accepté ce transfert. C'est ainsi que le fonds de Wendel¹² se trouve encore au Centre historique des archives nationales (CHAN) à Paris et que le fonds Schneider¹³, qui s'y trouvait pour partie il y a encore quelques années, a été confié depuis 2000 à une association privée, l'Académie François Bourdon, au Creusot. D'autres fonds, non négligeables, ont été déposés dans les archives départementales, en particulier en Lorraine et dans le Nord.

Les archives déposées par la famille de Wendel aux Archives nationales (189 AQ et 190 AQ) sont tout à fait remarquables, tant par leur importance que par leur intérêt. J'ai utilisé des documents très variés de ce fonds (dates extrêmes : 1939-1984) qui comporte, entre autres, de nombreux cartons sur la seconde guerre mondiale. Ceux-ci concernent aussi bien l'organisation générale de la sidérurgie, dont des dossiers sur le comité d'organisation de la sidérurgie (Corsid) avec les aspects techniques et les enquêtes de production, des cartons sur l'organisation, la situation et l'évolution des usines du groupe, tout comme sur ses démêlés avec le responsable allemand de la sidérurgie lorraine, Hermann Röchling et sur les confiscations diverses opérées par les occupants, mais aussi des dossiers relatifs aux dommages de guerre (commission de réparation) qui apportent de nombreux éléments de connaissance sur les conséquences de la guerre.

Dans les fonds Schneider (anciennement 187 AQ), j'ai essentiellement utilisé la documentation de gérance comportant en particulier les bilans de l'entreprise et la liste de ses clients, des dossiers concernant ses relations avec l'occupant allemand et enfin les cartons relatifs aux justifications du groupe après la guerre face aux accusations de profits illicites. Ces deux fonds méritent encore de nombreuses recherches tant est riche leur potentiel. Les fonds de Marine et Homécourt (139 AQ)¹⁴, bien

¹² Bertrand JOLY, *Archives de la famille et des entreprises de Wendel. Répertoire numérique*, Paris, Archives nationales, 1994.

¹³ Voir un état sommaire des fonds sur internet : <http://www.afbourdon.com/centresearchind/archives.htm>.

¹⁴ Fonds également resté au CHAN (Paris).

qu'exploités très partiellement, ont également donné des informations intéressantes sur la clientèle et le contrôle allemands.

Même si ce n'est pas ici l'objet de cette communication, je crois devoir insister sur l'intérêt du croisement des informations de ces fonds d'entreprises avec les fonds publics (ministères de l'Économie et des Finances et des Affaires étrangères, allemands et français) ainsi que ceux des organisations professionnelles. Ils m'ont permis de compléter certaines informations lacunaires, de voir « l'autre côté » des discussions et des décisions tout comme les résultats des statistiques exigées par les autorités tant françaises qu'allemandes.

Les conditions d'accès et la qualité des fonds

J'ai travaillé sur ces fonds de 1993 à 1999. Dans mon cas, l'accès aux archives de la seconde guerre mondiale n'a pas été soumis à des conditions particulièrement strictes. Je travaillais sur une plus longue période, seuls les dossiers très récents ont été refusés (à l'exception d'un carton sur des contrats d'armement qui dataient d'avant la guerre). Pour les archives françaises, j'ai eu très rapidement les autorisations nécessaires.

Du côté allemand, la chose fut un peu plus difficile pour les archives d'entreprises : si le groupe Thyssen m'a accueilli sans difficultés, il a fallu, dans un premier temps, une clé d'accès pour les archives du groupe Mannesmann, que j'ai pu obtenir grâce à un mot d'introduction du professeur Raymond Poidevin. Mais je me suis heurté, par contre, à un refus ferme de la part de la firme Krupp¹⁵.

À l'exception de cette dernière entreprise, je n'ai donc pas subi de restrictions. Lors de la consultation de ces archives privées, aucune condition ne m'a été imposée et je ne me suis donc pas sentie obligée à la

¹⁵ Quand au début de mes recherches, j'ai demandé à venir consulter les archives de Krupp à Essen, on m'a répondu par une fin de non-recevoir, en affirmant que la firme n'avait rien dans ses archives qui concerne la France... J'ai heureusement trouvé par ailleurs d'autres fonds qui faisaient en partie le relais des sources manquantes. Quoi qu'il en soit, il n'était pas possible d'étudier toutes les archives disponibles, et le fonds Krupp, vu sa taille et son intérêt, mérite des recherches spécifiques. Sur l'histoire de Krupp pendant la guerre, voir l'étude récente de Werner ABELSHAUSER, qui a bénéficié d'une ouverture complète des archives ; « Rüstungsschmiede der Nation? Der Kruppkonzern im Dritten Reich und in der Nachkriegszeit 1933 bis 1951 », dans Lothar GALL (dir.), *Krupp im 20. Jahrhundert*, Berlin, Siedler, 2002, p. 269-472.

moindre réserve dans l'écriture. Et je dois souligner que les conditions d'accueil en Allemagne ont été excellentes.

Comment évaluer la qualité de ces archives d'entreprises ? Autrement dit, peuvent-elles réellement permettre à l'historien d'approcher une certaine vérité historique, malgré les circonstances de leur production ? On peut penser que certains documents très sensibles ont été retirés depuis longtemps, d'où l'intérêt du croisement des informations avec des archives extérieures à l'entreprise (comme, par exemple, celles des fonds AJ 40 – archives allemandes de l'Occupation – et AJ 41 – organismes issus de l'armistice – du CHAN), la presse ou éventuellement les dossiers d'épuration (mais il n'y en avait pas pour les grandes entreprises sidérurgiques françaises dans le fonds F12 9549 à 9647 Commission nationale interprofessionnelle d'épuration du CHAN) qui peuvent permettre d'approcher un peu plus la vérité des événements.

Le classement, effectué sans doute *a posteriori*, peut apporter, en lui-même, des éléments de réflexion sur la politique de l'entreprise. Quelques dossiers sur la guerre font l'objet d'un classement spécifique, par exemple dans le fonds Schneider, mais ce n'est pas l'ensemble des dossiers qui sont ainsi regroupés. En général, on fait face à un classement global thématique et/ou géographique (*i.e.* siège central, courrier de la direction, fonds des différentes usines, etc.), rangé par ordre chronologique. Mais tout ceci est très variable : par exemple, dans le fonds de Wendel, il n'y a apparemment aucune « logique » de classement, ni globalement, ni à l'intérieur même de chaque carton ! Il faut dire que ces archives au volume important ont été déplacées à plusieurs reprises, en raison des guerres, et que lors du déménagement opéré lors de la dernière guerre, deux camions entiers d'archives ont disparu de la circulation, d'où évidemment des fonds lacunaires et rangés parfois selon des impératifs d'urgence. Heureusement, un inventaire très bien indexé est à disposition des chercheurs¹⁶. Le classement Schneider est, à l'opposé, extrêmement précis et logique. Les fonds allemands semblent assez bien organisés, quand on a compris les logiques de classement différentes dans chaque entreprise.

Quant à la quantité de documents disponibles, il m'a semblé qu'il y en avait plus que dans l'entre-deux-guerres. Mais il ne semble pas pour autant que l'on puisse en tirer des conclusions, car peu d'entreprises avaient une politique ancienne et structurée d'archives ; les pertes du

¹⁶ B. JOLY, *op. cit.*

début de la guerre (voir de Wendel) sont difficiles à évaluer et, par ailleurs, les fonds m'ont semblé encore plus pléthoriques dans les années 1950... inflation bureaucratique ? Cependant, bien des dossiers m'ont aussi paru très lacunaires : perte d'archives ou « nettoyage » ? La vérité est probablement entre les deux. De ce fait, il est difficile de vouloir interpréter les « silences » des archives, car il faudrait en savoir avant la réelle cause. Ma position a été d'être toujours sur la défensive, tout document (hors document officiel) étant plutôt suspect au départ, s'il n'était pas confirmé par d'autres sources ou d'autres auteurs.

L'éclairage sur la période de la guerre

Dans les fonds privés de la sidérurgie allemande et française, on trouve les sources habituelles qui sont plutôt moins riches sous l'Occupation, en raison de leurs aspects plus lacunaires. Ces sources classiques, familières à l'historien des entreprises, sont complétées par des sources spécifiques à la période, qui ne lui sont pas non plus inconnues.

On trouve tout d'abord des statistiques diverses de production, sur les employés, les bilans financiers (investissements, évolution du capital, bénéfices, emprunts, propriétés de mines ou participations diverses). Malheureusement, les séries ne sont pas toujours complètes. On peut aussi s'appuyer sur les rapports d'exercice (on en trouve parfois plusieurs « versions ») qui apportent de plus un éclairage sur l'environnement économique dans l'ensemble du secteur. Les fonds contiennent également des dossiers sur la structure propre de l'entreprise. Tout d'abord des descriptions techniques, les inventaires des unités, des plans et des photographies, etc. Pendant la guerre, on peut, par exemple, relever les prélèvements des autorités d'occupation, sur les stocks et sur les machines. Les aspects sociaux sont également fondamentaux : des données sur les salaires, les horaires, la restauration, le logement, etc.

Les dossiers des relations avec les pouvoirs publics présentent pour cette période un intérêt majeur : lois, réglementations, réunions avec les instances administratives, courriers divers. Or, les contraintes étant plus fortes pendant la guerre, ces dossiers ont tendance à se multiplier. On peut trouver, par exemple, la trace des pressions exercées par les occupants pour des réquisitions de stocks, des fabrications imposées, des cessions de participation ou de brevets et la réaction de l'entreprise, mais aussi des autorités françaises.

Les documents concernant l'insertion de l'entreprise dans son milieu professionnel sont également très intéressants, et plus particulièrement si l'on se place dans une réflexion sur la « continuité–discontinuité » des organisations et des pratiques. On peut ainsi approcher les relations des entreprises avec les groupements professionnels nationaux, avec les comptoirs ou cartels de ventes et d'achats et avec le Corsid et son équivalent allemand, le groupe économique de la sidérurgie (Wirtschaftsgruppe Eisenschaffendeindustrie). On y trouve aussi la presse professionnelle. Les relations avec les organismes de répartition des matières premières, vitales en cette période de pénurie croissante, dans un camp comme dans l'autre, y tiennent une place souvent considérable. Les entreprises possèdent aussi de la documentation sur leurs concurrents directs, sur leurs fournisseurs (par exemple, quand on les met en concurrence pour un produit), plus rarement sur leurs clients. Elles stockent des éléments d'appréciation sur les sociétés dont elles possèdent des participations (majoritaires ou non), éléments que l'on retrouve dans les rapports annuels d'exercice, quand ceux-ci sont détaillés (Schneider, par exemple).

Enfin, les liens imposés par les occupants aux entreprises françaises du secteur, sous la forme d'un contrôle technique pris en charge par des dirigeants allemands de la même branche¹⁷, donnent lieu à l'accumulation, côté allemand, de documentation sur la sidérurgie française en général, et plus précisément sur les entreprises sous contrôle, tout comme sur les relations diverses de type commandes, brevets, tentatives de rachats de participations et négociations diverses.

Je n'ai pas trouvé de collectes spécifiques de témoignages, cependant quelques dossiers établis après la guerre en comprennent (Schneider, Mannesmann). Je les ai utilisés avec beaucoup de circonspection, car il m'a semblé qu'ils avaient été rédigés spécialement pour « laver » l'entreprise de certaines accusations, même quand il s'agissait de témoignages faits devant les autorités d'occupation alliées – autrement dit, des déclarations du type de celles trouvées dans les dossiers de défense face à l'épuration ou à la dénazification. Chez Schneider,

¹⁷ Voir F. BERGER, « Les relations entre la sidérurgie française et allemande pendant la guerre », table ronde franco-allemande : *Les Entreprises sous le nazisme / sous le régime de Vichy et l'Occupation*, organisée par le GDR 2539 à l'université de Francfort/Main, les 21-22 novembre 2003, contribution à paraître en allemand dans le *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte* en 2005.

j'ai également trouvé des témoignages tendant à montrer des liens (plutôt ténus) avec la Résistance.

Les recherches possibles dans ces fonds privés

Les archives de ces entreprises peuvent permettre non seulement une histoire de la production et des produits (évolution, reconversion ou élargissement des fabrications), mais aussi une histoire politique et une histoire sociale. Il faut aussi avoir vu les documents dans les quelques années précédant la guerre. Pour les entreprises françaises, cela permet de comprendre les incidences de l'année de guerre, puis des quatre années d'occupation, sur le type et le volume de la production, entre autres. Pour les entreprises allemandes, c'est presque obligatoire puisque le premier plan de réorganisation de l'économie du Reich date de 1934 et que la nouvelle politique du Reich a de grandes incidences sur la production sidérurgique. Les problèmes survenus à partir de 1937 dans les relations entre les entrepreneurs et le gouvernement nazi¹⁸ peuvent expliquer certaines décisions prises pendant la guerre susceptibles d'avoir eu des répercussions sur les entreprises françaises occupées.

Les liens entre entreprises françaises et allemandes existant avant la guerre (dans le cadre des organisations internationales tout comme dans le cadre de contacts directs), qui peuvent être des liens de clientèle, de participations ou d'échanges technologiques, expliquent certaines relations « privilégiées » pendant la guerre. Il ne faut pas négliger les aspects plus techniques : machines convoitées que l'on va démonter ici ou là, problèmes graves d'approvisionnement, problèmes posés par la qualité du minerai, rétrocession de brevets, etc.

D'autres aspects plus spécifiques à la période réclament encore des recherches et les fonds présentés peuvent en fournir les bases. En premier lieu, les problèmes de la main-d'œuvre sont cruciaux pour cette période. Ils sont progressivement devenus obsessionnels pour les sidérurgistes allemands. Ils ont des conséquences majeures sur l'industrie sidérurgique française à qui l'on retire les personnels qualifiés (ou bien on cherche à le faire), d'où des problèmes de formation et un manque de plus en plus criant d'ouvriers qualifiés en France. J'insiste donc sur

¹⁸ Voir Gerhard MOLLIN, *Montankonzerne und « Drittes Reich ». Der Gegensatz zwischen Monopolindustrie und Befehlswirtschaft in der deutschen Rüstung und Expansion 1936-1944*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1988.

l'intérêt des archives privées allemandes pour l'étude de la main-d'œuvre déplacée pendant la guerre, à croiser bien sûr avec les fonds français, privés et publics, sur ce sujet. C'est ainsi que, grâce aux fonds Mannesmann, j'ai pu étudier le travail forcé des ouvriers sidérurgistes français en Allemagne¹⁹. Mais il n'existe pas de synthèse sur l'ensemble du groupe des Aciéries réunies au sujet de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Il s'agit pourtant du plus gros Konzern allemand de la sidérurgie, dont la production avoisinait 50 % du total national. Les historiens allemands ont cependant beaucoup développé les recherches en ce domaine depuis quelques années, mais du côté français, il reste encore beaucoup d'études à mener.

Le second thème spécifique est celui de la politique d'aryanisation. J'ai trouvé quelques documents sur ce sujet, mais dans le secteur spécifique de la sidérurgie, il y avait peu d'entrepreneurs juifs. On trouve surtout des achats de terrains et quelques rares rachats de participations. Mais si les cas d'aryanisation totale d'une entreprise, comme on les trouve dans d'autres secteurs, n'existent pas (à une ou deux exceptions près pour de petites entreprises), il serait cependant intéressant de faire une recherche systématique dans ce secteur²⁰.

Dans le cadre d'une recherche sur la seconde guerre mondiale, on peut également envisager que celle-ci puisse se prolonger par une étude sur les premières actions de reconstruction. On trouve pour cela beaucoup d'éléments dans les archives des entreprises (françaises et allemandes) : versement d'indemnisation, demandes d'emprunts, nouveaux matériels, transferts de technologie (par exemple dans le cadre du premier Plan français avec les crédits Marshall). C'est une conséquence directe de la guerre.

¹⁹ J'avais abordé cette étude dans le cadre de ma thèse et j'ai récemment développé ces recherches avec l'adjonction de nouveaux travaux et sources: « L'exploitation de la main-d'œuvre française dans l'industrie sidérurgique allemande pendant la seconde guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 2003, n° 3, p. 148-181.

²⁰ J'en ai donné un aperçu dans ma thèse, mais cela n'en était pas vraiment le propos. Hervé JOLY avait déjà montré les mesures antisémites prises dans les directions d'entreprises, en Allemagne ; *Patrons d'Allemagne. Sociologie d'une élite industrielle. 1933-1989*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 169-171.

*

* *

Le sujet était ici les archives des entreprises, mais une recherche sur les entreprises pendant l'Occupation ne peut pas être complète sans un croisement avec les autres fonds disponibles. Si l'entreprise demeure au cœur du système de production, les conditions dans lesquelles elle déploie son activité se sont nettement modifiées, voire ont été totalement bouleversées, comme ce fut le cas dans le secteur sidérurgique. Les fonds d'archives d'entreprises, très riches, sont donc nécessaires, mais ils ne sont pas suffisants. Ceci est particulièrement vrai pour les grandes entreprises d'un secteur comme celui de la sidérurgie, prises dans un maillage très serré de contrôle de la part de l'occupant et de Vichy. Les archives d'entreprises ont été très importantes pour mes recherches, mais beaucoup d'éléments essentiels ont aussi été trouvés en dehors de ces fonds.

Les recherches que j'ai menées dans le secteur sidérurgique m'ont porté à croire que l'intérêt de ce type de croisement – franco-allemand – pouvait tout à fait s'appliquer à des entreprises d'autres secteurs économiques. On pense en particulier aux entreprises qui étaient essentielles dans une production de guerre, telles que les industries mécaniques, celles du matériel ferroviaire, celles de la chimie, mais la connaissance, pour cette période de l'Occupation, sur les secteurs plus traditionnels tel que le textile pourrait sans doute aussi gagner à un croisement des informations issues des archives allemandes.

